

— Qu'avez-vous donc ? demanda vivement Richard, stupéfait et se frottant les joues. Pourquoi, diable, m'avez-vous donné cette "grandissime claque" rapporte textuellement une vieille chronique ?

— Ami, répond Humsfred, c'est parce que tu es plus jeune que moi et qu'il est probable que tu vivras plus longtemps. Comme ça, tu pourras, au besoin, témoigner de la validité de ce contrat.

Peu à peu pourtant, cette théorie brutale tomba en désuétude, mais des traces en restèrent encore quelque temps dans les esprits et les mœurs.

Par exemple, dans certaines provinces les mères avaient l'habitude de conduire leurs enfants en bas âge au pied de l'échafaud et les fouettaient au moment où s'achevait le supplice.

Elles pensaient que cette correction se gravait mieux dans leur petite tête qu'un spectacle inintelligible pour eux et leur rappelait longtemps le châtimement infligé au criminel.

Cette dernière coutume fut très vivace, d'ailleurs, car elle existait encore il n'y a pas plus d'une quarantaine d'années, dans plusieurs villes du Nord et du Midi.

Mais pour en revenir aux procédés employés autrefois comme sanction des contrats, on ne saurait, tout en n'admirant pas outre mesure le besoin et le goût démesurés de paperasserie qui depuis nous a pris — regretter l'adoucissement des mœurs qui s'est produit à cet égard.

Sans considérer le gros bouquin qu'on appelle aujourd'hui le "formulaire du notariat" comme le dernier mot du progrès en l'espèce, on peut féliciter les hommes d'avoir depuis longtemps, renoncé à ces tractions auriculaires et à ces gifles ménémotechniques, qui n'étaient dignes, en somme, que des temps barbares.

GEORGES LABBÉ.

EXAMENS DE JUILLET 1899.

La troisième session annuelle du dixième Triennat de la Chambre des Notaires, a lieu à Québec, dans une des salles de l'Université Laval, au moment où la *Revue* paraît.

Messieurs EPHREM-LINCOLN-ERNEST BÉLANGER, de St-Pierre de Durham, district d'Arthabaska ;
JOS.-EDOUARD LEBEAU, de N.-D. de Stanbridge, district de Bedford ;
ANTOINE-RAOUL LEDUC, de Valleyfield, district de Beauharnois ;